

# Notes d'hydronymie wallonne

## 4<sup>e</sup> série

*À la mémoire de Louis Remacle (1910-1997),  
à l'occasion du centième anniversaire de sa  
naissance.*

Ces notes sont la suite des trois séries parues respectivement aux t. 79 (2007), pp. 125-149, 80 (2008), pp. 259-275 et 81 (2009), pp. 143-159 et 161-168. Elles concernent cette fois l'Ardenne, la première et la troisième tentant d'élucider, par une investigation comparative, des noms que mon éminent prédécesseur à la Commission a rencontrés maintes fois dans son labeur persévérant de dialectologue et de toponymiste.

### 1. Le *Dulnosus* du bassin de l'Amblève, les *ris dôneû* et le type *ôneû*

L'hydronyme ancien *Dulnosus* est l'une des énigmes de l'hydronymie ardennaise. Il a été examiné ici-même par L. Remacle, alors à ses débuts (10 [1936], 333-348). Si l'on s'autorise à y revenir, c'est que le maître des études wallonnes n'entendait pas s'attarder à l'aspect formel du problème. Or, celui-ci a été engagé sur la bonne voie en 1984 par J.-H. Michel, plus familier avec les instruments de la linguistique celtique : le recueil de Holder enregistre, en effet, des hydronymes vosgiens très proches pour la forme, et par surcroît contemporains de son attestation la plus ancienne présumée<sup>(1)</sup>. Il s'agit d'autant moins d'une forme accidentelle, sortie du caprice d'un copiste, qu'à tout prendre c'est aussi vers elle que converge une série de noms régionaux qu'on a parfois rangée à tort parmi les repré-

<sup>(1)</sup> J.-H. MICHEL, «Note sur quelques toponymes celt. de Belgique», dans *Actes 46<sup>e</sup> Congrès de la Féd. arch. et hist. de Belg.* Nivelles, 1984, t. IV, p. 124; cf. A. HOLDER, *Altcelt. Sprachschatz*, I (1896), sous *Dolonosus*.

sentants du type banal *alnētum* «aunaie» (est-w. *ôneû*). La présente note a surtout pour objet de préciser les relations réciproques qui relient *Dulnosus* à son quasi-homonyme vosgien, et aux types wallons *ôneû* et (*ri*) *dôneû* : condition première d'une approche étymologique.

*Dulnosus* est, comme on sait, un torrent ardennais, affluent droit de l'Amblève, qui marquait autrefois la frontière entre la principauté de Stavelot-Malmedy et le duché de Luxembourg. Par suite, il est connu à date très ancienne grâce au précieux cartulaire de l'abbaye, où il apparaît dans trois actes différents, dont les originaux, perdus, s'échelonnaient sur une période de plus de deux siècles, leurs copies étant, elles, réparties sur trois siècles au moins<sup>(2)</sup>. Que l'on considère ou non que la forme *Dulnosus* est exactement reproduite d'après le texte authentique, sa répétition *ne varietur* sur une durée aussi longue suppose qu'elle était en quelque sorte traditionnelle dans le milieu d'où elle émanait.

Le plus ancien de ces actes est célèbre et porte sur la délimitation même du domaine abbatial après la concession de Childéric II, soit en 670 ou peu s'en faut. On lit sur la copie du x<sup>e</sup> siècle (*codex Stabulensis* de Bamberg) : *inde per ipsam Amblauam ubi Dulnosus in ipsam ingreditur* et, un peu plus loin : *inde per Dulnosum usque in fanias*, etc.<sup>(3)</sup> — Un autre acte, daté de 814 (cop. *id.*), porte : *in loco nuncupante Astanetum* (= bois de Staneux) *inter duos rivulos Tailernion* (= le rs. de Targnon à Stoumont) *et Dulnosum*. — Le troisième est de 827 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) [*ibid.*, 65] : *silua quae ... inter riuulos Tailernion et Dulnosum esse uidetur*. — Un document confirmatif, plus récent (950, cop. *id.*), reproduit les formules de 814<sup>(4)</sup>.

Les limites de la principauté abbatiale ne sont pas autrement connues à cet endroit, bien qu'ayant fait l'objet de plusieurs tra-

<sup>(2)</sup> On suit ici l'édition de J. HALKIN et C.-G. ROLAND (Comm. Roy. d'Hist.; t. I, Bruxelles, 1909). Les formes sont reproduites (sans leur contexte) dans le *Topon. Woordenboek* de M. GYSSELING, I (1960), mais avec des précisions touchant les diverses copies et leurs dates respectives.

<sup>(3)</sup> *Recueil des ch. de St.-Malm.*, I, n° 6, p. 22, l. 9-10.

<sup>(4)</sup> Voir le relevé des réf. dans l'index du t. I du *Recueil*, p. 592 g.

vaux<sup>(5)</sup>. L'identification du *Dulnosus* est par là-même incertaine; et, comme la discussion repose sur l'identification des cours d'eau, on ne saurait s'y engager sans courir à tout moment le risque du cercle vicieux. À ne considérer que les repères livrés par les documents, on peut, avec R. Christophe, identifier ce nom à plusieurs ruisseaux<sup>(6)</sup>. L. Remacle avait proposé le ruy de Chefna, qui rejoint l'Amblève à Quareux et qui, né comme le *Dulnosus* dans la fagne spadoise (*in fanias*)<sup>(7)</sup>, sépare les anciennes communes de Stoumont et de Sougné-Remouchamps; plus tard il a exprimé une préférence pour le Ninglinspo, avec d'autres chercheurs; l'un d'eux a cité aussi le Nabonru qui, sorti d'une petite fagne de La Gleize, dite «la Fange» et débouchant dans le Roannay (r. dr.) juste en amont de sa rencontre avec l'Amblève, aurait pu passer pour un affluent de cette dernière<sup>(8)</sup>. Toutefois, on ne saurait, s'agissant de limites d'un territoire monastique et souverain, s'arrêter à un cours d'eau de trop faible importance, source pour l'avenir de litiges et de transgressions, volontaires ou non. Et, à cet égard, la Chefna et le Ninglinspo, qui ont l'allure de riviérettes et ne se laissent pas aisément franchir en toute saison, s'imposent a priori à l'attention. Ce qui, toutefois, plaide en faveur de la Chefna est sa qualité de très ancienne frontière.

Sans doute, à la différence du Ninglinspo la Chefna ne figure pas parmi les hydronymes du groupe qu'on nommera ici pour simplifier «ruisseaux Doneux»; mais la fréquence même de ce type, en même temps que son instabilité, montre qu'il a pu faire place entre-temps ici à l'expression *ry de Forchon*, laquelle à son tour a été a été remplacée par d'autres dénominations. — On citera ici, pour l'Ardenne wallonne :

<sup>(5)</sup> Sans prétendre à l'exhaustivité, ni prendre parti dans la controverse, on citera ici les travaux de B. WILLEMS, «Die Grenzen der Abtei Stavelot-Malmedy», dans *Folklore Eupen, Stav., Malm., St-Vith* [cité ci-après *Folkl.*], 2 (1923) et 3 (1924); R. CHRISTOPHE, dans *Le Pays de saint Remacle*, 8 (1969) et 9 (1970); J. DE WALQUE, dans *Folkl.*, 35-36 (1971-72) et 37-39 (1973-75).

<sup>(6)</sup> CHRISTOPHE, art. cité, 9 (1970), p. 7.

<sup>(7)</sup> C'est le cours d'eau nommé aussi autrefois *ry de Forchon*, étudié ici-même au t. 80 (2008), pp. 273-275.

<sup>(8)</sup> F. ROBERT, *Bull. de la Soc. du Vieux-Liège*, 3 (1940-50), p. 432; REMACLE, *BTD*, 47 [1973], p. 121.

1° *lu ru dè doneû*, affl. droit de la Lienne à Chevron (Lg, Ve), né sur le plateau de Chauveheid, qui arrose aussi Rahier (id.), appelé aussi autrefois *ruy des Wayez* (c.-à-d. «des gués, des endroits marécageux», cf. le *Wayai* de Spa); mais *doneû*, n'ayant pas de sens par lui-même, doit être traditionnel : 1589 «riue de *denneux*», 1603 «rhuy de *denneux*»<sup>(9)</sup>;

2° *lu ruhê d'doneû*, è (*fond d'*)*doneû*, affl. gauche de la Lienne à Lierneux (Lg, Ve) : 1556 *en donnux*, 1615 *en donneux*, 1650 «le ruy de *donneux*»<sup>(10)</sup>;

3° l'ancien nom du Ninglinspo ou plus exactement de l'un des ruisseaux qui le forment, à Remouchamps : 1699 «ruisseau d'*Oneux*, d'*Olneux*»; 1700 *ruy doneux*, *ruï doneu*; 1812-17 (cad.) «rs. d'*Oneux*»<sup>(11)</sup>;

4° *ru d'dèneû*, rs. au Moulin-du-Ruy, près La Gleize (Lg, Ve), affl. droit du Roannay : 1589 «ruy du *deyneux*, riue de *denneux*»; 1590 *ruy deneux*, etc.<sup>(12)</sup>;

5° *ri d'ôneû*, petit affl. gauche de l'Ourthe formant limite entre Esneux (Lg) et Anthisnes (Lg, Huy), né à Villers-aux-Tours (id.) : 1454 «entre le fond de Martey (= Martin) et de *Doneux*»; 1546 «a riue de *Doneux*»; 1565 *en Doulneux*; 1628 «le rieux *Dolneux*», etc.; ce nom est sans rapport avec le l.-d. è l'*ôneû* (auj. «ferme de l'*Oneux*» à Ham [Esneux]), situé sur la rive opposée de l'Ourthe<sup>(13)</sup>;

6° *le Doneux* (cadastre) à Marcourt (Lx, Ma), dans la vallée de l'Ourthe;

7° *le Donneux*, au rys *Doneux* (cad.), affl. droit du Vachau à Navaugle (Buissonville) [Na, D];

8° *ruisseau de la Doneuse*, tributaire de la Lomme (dr.) par la Masblette au l.-d. «Fourneau-Saint-Michel» (Saint-Hubert) [Lx, Ne], né dans la «Fagne de la *Doneuse*»<sup>(14)</sup>.

<sup>(9)</sup> L. REMACLE, *BTD*, 49 (1975), pp. 100 et 137.

<sup>(10)</sup> REMACLE, *Top. de Lierneux (MTD)*, 16 [1990], 44.

<sup>(11)</sup> L. THIRY, *Hist. de la seigneurie ... d'Aywaille*, IV (Liège, 1947), p. 438; V, carte face à la p. 60; REMACLE, *BTD*, 49 (1975), p. 121.

<sup>(12)</sup> REMACLE, *BTD*, 49 (1975), p. 100; *Top. de La Gleize*<sup>2</sup> (1992), 117.

<sup>(13)</sup> E. RENARD, *Bull. Soc. litt. wall.*, 61 [1926], pp. 221-222 et 252-253. — L'auteur enseigne d'ailleurs (cf. pp. 221-222) l'identité des deux noms, qu'il rapporte à *alnētum*.

<sup>(14)</sup> REMACLE, *BTD*, 47 (1973), p. 121.

La quasi-constance du *d*- initial dans les huit cas énumérés ci-dessus, les expressions anciennes *ruy du deyneux*, *riue de denneux*, *ruy deneux* (fin du XVI<sup>e</sup> s.), confirmées par la prononciation *ru d'dèneû* notée par L. Remacle pour 2<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> ci-dessus, légitiment le rapprochement de tout le groupe avec le *Dulnosus* alto-médiéval et avec lui établissent l'existence d'un radical à usage hydronymique *Don-* (variante *Dèn-*).

On ne saurait d'ailleurs considérer a priori comme adventice le *d*- du type *dôneû*, comme on a pu le soutenir pour *Daussois*, *Dave*, *Doyon* (Na), etc.<sup>(15)</sup> En admettant — ce qui n'est pas évident — que ces derniers comportent un *D*- issu de la préposition *d(e)*, il s'agit de *lieux habités* où on peut envisager un transfert de l'ethnique («(originaire, habitant) de ...») au toponyme : il est caractéristique qu'à Esneux (5<sup>o</sup>) les deux types se sont maintenus distincts, sans que l'un ait réagi sur l'autre à date récente. Ce qui en tout cas paraît décisif est qu'on ne connaît nulle part de couples *Oneux ~ ri Doneux*. Il n'en va pas de même d'*alnētum* qui, resté longtemps appellatif, était accompagné de l'article lorsqu'il fournissait un hydronyme («ruisseau de l'aunaie») : ainsi pour le *ri d'l'ôneû* à Francorchamps (Lg, Ve), affl. du Roannay (1600 «en ruy de l'olneux»); il est suivi d'un déterminant dans un doc. de 1512 («oneux ragottea», soit «l'aunaie des terrains fangeux»)<sup>(16)</sup>.

Ceci dit, il ne semble pas moins évident que les deux types étaient destinés à se rencontrer; *alnētum* subsistait encore en tant qu'appellatif lorsque J. Haust réunissait les matériaux du *Dictionnaire liégeois* (cf. l'art. *ônè*); sa fréquence, dans la langue rurale et dans la toponymie, a pu contribuer à fixer pour le type *dôneû* la prononciation [dɔ̃] là où, dans le passé, elle paraît avoir hésité entre [dɔ̃] et [dun] (cf. lg. *sôdard* < *solid-* + *-ard* à côté de *poûmon* < *pulmōne(m)*); une graphie *Doulneux* (5<sup>o</sup>) est exceptionnelle. C'est à cette contamination qu'on doit sans doute attribuer des graphies «séparées» comme «ruisseau d'*O(l)neux*» (1699) ou «rs. d'*Oneux*» (cadastre de 1812-17), pour le Ninglingspo

<sup>(15)</sup> Cf. p. ex. CARNOY, *Orig. des n. de comm. de Belg.*, I (1948); MICHEL, art. cité (n. 1), p. 121.

<sup>(16)</sup> REMACLE, *BTD*, 51 (1977), 110. Le même ruisseau a été appelé plus tard *ruy gottay*, *Rigotay*; voir la discussion *ibid.*, s. v. *rigotès*.

(3°), graphies qui n'ont pas plus de valeur en soi qu'en sens inverse les orthographes également récentes *ruy doneux, rui doneu* (1700) du même ruisseau.

On entrevoit d'ailleurs que le groupe *dôneû* a été sujet à des interférences diverses au cours des temps. Le petit affluent du Roannay (4°) appelé *ri dèneû*, autrefois *ri d'dèneû*, est compris de nos jours comme le *ri dès neûhs* « ruisseau des noisetiers »<sup>(17)</sup>. Cette variante en *dèn-*, de quelque manière qu'on l'explique, ne rompt pas la solidarité étymologique du groupe : car, ainsi qu'on a pu le voir ci-dessus (1°), elle se retrouve à l'époque contemporaine à Rahier, où elle alterne avec *don-* (*ru dè doneû*), faisant soupçonner une interférence lexicale sur laquelle, sauf erreur, L. Remacle ne s'est pas exprimé.

Voici une possibilité, parmi d'autres sans doute<sup>(18)</sup>. Le wallon lg. possède un substantif *dègn, din* « aire de grange, de four » (Haust), plus généralement « surface de sol battu ou gazonné » (E. Legros, *BTD*, 15 [1941], 110; cf. *FEW*, 3, s. *dania*). Ce nom, dont la forme romane la plus ancienne connue est le *danea* gl. *area* du Glossaire de Reichenau, l. 126 (VIII<sup>e</sup> s.), est d'origine germanique : cf. vha. *tenni* nt. ; mha. *tenne* nt. et fém. ; mod. *Tenne* fém. « aire à battre le blé » ; sa présence ancienne en Ardenne est garantie par le top. *Deigné* (auj. c<sup>ne</sup> d'Aywaille) ; mais le mot se rencontre dans l'ensemble du groupe westique (mba. et all. dial. *denne*, vsax. *denu*) avec des sens tels que « Lagerstätte, Niederung, Waldtal »<sup>(19)</sup>, qui rendent concevable son influence sur le vocalisme des formes anc. de *dôneû*, nom qui a dû perdre de bonne heure toute signification pour les habitants. Au surplus, on sait que l'« étymologie populaire » ne se soucie pas d'appropriation sémantique : il suffisait que le mot fût familier auprès des ruraux de la région, quel qu'ait été son sens précis.

En résumé, deux types sont à distinguer à l'époque préromane :

1° celui qui, dans le latin monastique de Stavelot-Malmedy, se présente à plusieurs reprises sous la forme *Dulnosus*, appliqué à un

<sup>(17)</sup> Renseignement que je dois à mon collègue de Liège J. HORRENT.

<sup>(18)</sup> Pour une autre possibilité, voir la n. 23. Il va de soi qu'on ne la relève ici qu'avec d'expresses réserves, pour des raisons évidentes.

<sup>(19)</sup> Cf. e. a. FALK-TORP, *Wortschatz der germ. Sprachinheit*<sup>4</sup> (Göttingen, 1909), p. 200, s. \**danna*; KLUGE et succ., *Etym. Wb. der deutschen Spr.*, s. *Tenne*.

seul cours d'eau, probablement la Chefna ou ruisseau de Quarreux ; la descendance du type est probablement représentée par le groupe d'hydronymes « ruisseau de *Dôneû* », répandu dans l'ensemble de la région ardennaise, avec une densité particulière dans le bassin de l'Amblève. Pareille concentration ne doit pas surprendre, de quelque manière qu'elle s'explique : on la retrouve dans le groupe *Huy* (anc. hydronyme), *Houille*, *Ho(u)youx*, etc. ; on a étudié ici-même en 2009 (t. 81, p. 143 sv.) le cas de *Beverna*, qui a désigné divers affluents de la Sambre entre Aiseau et Thuin ;

2° un type toponymique commun, *alnētum* « aunaie » (w. *ôneû*) qui, en raison de l'affinité de cette essence d'arbres avec les milieux humides, a attiré le précédent, et s'est plus ou moins confondu avec lui, entraînant çà et là des graphies « séparées » *ri d'ôneû*.

\*  
\* \*

Il resterait à déterminer l'étymologie du type *Dulnosus-Dôneû*, à propos de laquelle L. Remacle, déçu par les diverses propositions avancées, préférerait, non sans raison, laisser la question ouverte<sup>(20)</sup>. Il sera du moins permis de préciser les termes du problème.

Les noms vosgiens relevés par J.-H. Michel (cf. n. 1) sont *Dolonosus riuus* et *Dolosana fontana* cités dans un diplôme qui, par une coïncidence curieuse, émane du même souverain d'Austrasie Childéric II à qui l'on doit la plus ancienne mention du *Dulnosus* ardennais, et est daté du début du règne. Ces noms, qui ne sont pas précisément identifiés, concernent l'abbaye de Senones (auj. dép<sup>t</sup> des Vosges, arr. de Saint-Dié), contemporaine de celle de Stavelot-Malmedy<sup>(21)</sup>. *Dulnosus* se laisse aisément

<sup>(20)</sup> Voir *BTD*, 47 (1973), p. 121, son résumé succinct des hypothèses, avec cette conclusion : « les explications proposées ne satisfont pas » ; même avis, très laconique, *T. de Lierneux* (cf. n. 10), p. 44.

<sup>(21)</sup> Cf. l'éd. de PERTZ dans *MGH, Dipl. imperii*, I (1822), n° 65 (original), p. 122, 33 : *in Vosago ... super fluuiolum Rabadonem et Grandem riuum et Dolonosum* ; un peu plus loin : *usque in Marisanga, cum Dolosana fontana, cum Hurino monte* (l'apparat ne signale pas de variante dans la copie pour *Dolosana*). — L'identification de ces noms géographiques soulève quelques problèmes. Toutefois, le *Hurinus mons* rappelle à l'évidence la rivière *Hure* affl. dr. de la Meurthe en amont de *Raon* (-l'Étape), dont le nom, avec celui d'autres *Raon*, rappelle lui-même *Rabado*, lequel survit probablement dans le *Rabodeau* qui arrose cette dernière localité. Voir la note de DAUZAT et succ., *Dict. des n. de riv. et de mont. de Fr.*<sup>2</sup> (1978), p. 75 (la conservation du -b- ne pourrait-elle tenir à une influence germanique ?). Dès lors, le

rapprocher de *Dolonosus*, qui présente un aspect plus archaïque : soit que la tradition abbatiale ait conservé le souvenir d'une forme latine du Bas-Empire — *Duln-* étant à *Dolon-* ce qu'en latin *ulna* « coude » (> fr. *aulne*, w. *ône*) est au grec *ōlénē*, au virol. *uilen*, au vha. *elina* (mod. *Elle*); cf. encore *culmen* en reg. de *columna* —, soit qu'elle ait été maladroitement refaite pour les nécessités de la chancellerie p. ex. sur le modèle de *doûs* « doux » < *dulce(m)*, *poûmon* < *pulmōne(m)*, etc.<sup>(22)</sup>, à partir d'une forme vulgaire non écrite issue en réalité de *dol-* + voyelle atone.

Or, la France a plusieurs autres représentants hydronymiques d'un prélatin *dol-*, avec divers suffixes : avec *-āuo-* : *Dolo* (Deux-Sèvres; 1370 *Doulo*) et *Doulou* (Lozère, affl. du Lot); — *\*-ēt-on-* (?): *Dolezon* ou *Dolaizon* ruisseau et localité de Haute-Loire (v. 1000 *Doledo*); — *-on-* : les deux *Dolon*, l'un petit affl. du Rhône (Isère; XII<sup>e</sup> s. de *Dolone*, *Dellonis*<sup>(23)</sup>), l'autre affluent de la Dore (Puy-de-Dôme), — ainsi que le *Doulon* s.-affl. de l'Allier en Haute-Loire<sup>(24)</sup>. On hésite à faire état du *Dolosana* de la Lorraine vosgienne, qui est peut-être une erreur de clerc pour *\*Dolonosa*, inspirée par un rapprochement avec *dolōsus* « rusé » (pensait-il au Malin ?).

Quant au rad. *dolo-* à la base des top. *Dol* (-de-Bretagne) [Ille-et-Vilaine, anc. *Dolum*], *Déols* (Indre; v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> s. *Dolus*, *Dolensis*), etc., on le tiendra ici hors de la discussion; car s'il est possible de trouver un méandre de rivière près des localités concernées, il est moins évident que toutes tirent de là leur nom, malgré F. Falc'hun et B. Tanguy<sup>(25)</sup>. Et il reste que si le mot paraît

*Grandis rivus* ne peut être que la Meurthe; ainsi, le *Dolonosus* se trouverait à peu près précisément circonscrit (= la Plaine affl. dr. de la Meurthe ?).

<sup>(22)</sup> On sait par des formes du vii<sup>e</sup> s. telles que *Saocitho* ou *Sautacidum* < *salicētum*, que, là où elle a eu lieu, la vocalisation de *l* en cette position était réalisée dès l'époque mérovingienne : voir J. VIEILLARD, *Le latin des dipl. royaux* ... (Paris, 1927), p. 69 et spéc. la n. 5; DAUZAT et ROSTAING, *Dict. des n. de lieux de France* (1963); E. et J. BOURCIEZ, *Phonétique française* (1967; réimpr. 1982), §188, p. 187.

<sup>(23)</sup> La forme médiévale *Del-*, qui rappelle à première vue nos variantes ardennaises *Dèneûs*, pourrait représenter le degré *e* de la racine *i.-e. occ. \*d<sup>h</sup>e/ol-*, dont il y a des traces en germanique; mais le celtique insulaire n'en a aucune : voir POKORNY, *Idg. etym. Wb.*, pp. 245-246.

<sup>(24)</sup> Ces formes sont citées d'après l'*Altcelt. Sprachschatz* d'A. HOLDER, I (1896), col. 1302; le *Dict. des n. de riv.*<sup>2</sup> de DAUZAT et succ. (1978), sous *Dolezon*; la *Top. gén. de la France* d'E. NÈGRE, I (1990), n<sup>o</sup> 2111-2112.

<sup>(25)</sup> F. FALC'HUN et B. TANGUY, *Les n. de lieux celtiques*<sup>2</sup>, I (1982), pp. 27 sv., spéc. p. 35.

s'être spécialisé en Bretagne et en Galles dans un emploi analogue à celui de *Han*, *Ham* en Wallonie, celui d' « habitat lové à l'intérieur d'un méandre », son sens général est celui de « courbure, cavité arrondie dans le sol, vallée » (gall. *dol*); c'est ce qui explique qu'elle ait fourni au germanique son nom commun de la « vallée » (got. *dals*, visl. *dalr*, vha. *tal*, etc.), au germanique et au slave un nom générique du « vallon », de la « cavité » (avec des vocalismes divers, mnl. *doel*, vfris. *dol(e)* « fosse, fondrière, canal », etc.; vsl. *dolŭ*, russe litt. *dol*)<sup>(26)</sup>. Depuis les anciens textes, le gallois *dol* est un nom usuel pour « prairie basse, mais aussi pour « vallon, le plus souvent boisé », précise un savant aussi autorisé que J. Loth, lequel, en appui du sens générique « courbure », ajoute que *dolen afon* p. ex. est « le coude d'une rivière »<sup>(27)</sup>. Autant d'acceptions qui peuvent s'appliquer à nos torrents ardennais ou vosgiens comme à la forêt pentue qu'ils traversent pour dévaler, les uns dans l'Amblève, tel autre vers la haute Meurthe. Mais laquelle de ces acceptions a été ici déterminante ?

Plus problématique encore s'avère la formation de *Dolonusus-Dulnosus*. Les deux formes se dissimulant derrière leur vêtue latine, toute conjecture un peu précise paraît vaine. Il s'agit en tout cas de noms à double suffixe, comme le sont les noms très anciens dont le suffixe primaire s'oblitére avec le temps : ainsi — pour ne sortir de l'Ardenne — *Amberloup* < \**Am(b)-ar-<sup>e</sup>/ol-āuo-* (cf. *BTD*, 79, 136 sv.), *Amblève* < \**Am(b)-<sup>e</sup>/ol-āuā-*, ou encore *Golnai* (w. è *golnê*), nom plus récent d'un petit affl. de la Salm, que Remacle proposait d'analyser \**Gol-in-ellu(m)*<sup>(28)</sup>, et dont la structure rappelle celle de *Dulnosus*. En raison de sa place, le suffixe en *-n-* est a priori plus proche de l'origine du nom, et évoque le celt. anc. *-ono-*, *-ōna*, très utilisé, entre autres (cf. plus haut) dans les hydronymes (*Ax-ona*, *Mātr-ona*, etc.); comme

<sup>(26)</sup> FALK et TORP, *Wortsch. der germ. Spracheinheit* (1909), s. \**dala-*, p. 204; POKORNY, *IEW*, 245; FRANCK-VAN WIJK, *Etym. Wb. Nl. taal* (1912; réimpr. 1949), sous *dal*, *del* et *doel*; J. DE VRIES et P. TUMMERS, *Etym. Wb.* (1979), s. *del* et *doel*. Pour l'emploi toponymique, voir B. ROOBAERT, *Oude Land van Edingen*, 28 (2000), 119-120. — Pour le slave, cf. R. TRAUTMANN, *Balt.-Sl. Wb.* (1923), s. \**dala-*, p. 43.

<sup>(27)</sup> J. LOTH, « Notes étym. et lexicogr. », n° 352. Gall. *dol*, dans *Rev. Celt.*, 42 (1925), pp. 86-87.

<sup>(28)</sup> REMACLE, *Top. de Liérneux* (n. 10), sous *Golnai*.

thème en *-n-* (*-on-*, cf. *Boruon-*, nom. sg. gallo-lat. *Boruō*, dieu des sources thermales > *Bourbon*, etc.)<sup>(29)</sup>, il s'est sans doute confondu avec le suffixe lat. *-ōn-* (cf. *Vmbrō*, *-ōn-is*, l'Ombrone fl. de Toscane), et est à l'origine du suffixe hydronymique fr. *-on* (cf. en Wallonie *Flavion*, *Hermeton*, *Néblon*, etc.). Le suffixe *-en(n)* du gallois *dolen* est spécifiquement brittonique («singulatif») et donc, en tant que tel, hors de cause ici, de même que la formation slave occidentale en *-īna-* à l'origine du fr. *doline*, qu'on a parfois cité à propos de *Dulnosus*<sup>(30)</sup>. Faut-il envisager l'un ou l'autre cours d'eau *\*Dol-ona* ou *\*Dol-on-*, dont *Dulnosus* serait en quelque sorte diminutif, ou simplement dérivé, comme *Amblève* en regard de son homonyme germ. *Amel*, comme *Amberloup* vis-à-vis de l'*Ambra* de la Chronique de Saint-Hubert (*BTD*, 79, 140) ?

Car il ne faut pas attacher à *-osus* ici, la valeur spécifique que notre éducation de latinistes serait tentée de lui donner. Déjà Longnon avait noté son équivalence avec *-ētum* en général<sup>(31)</sup>; en Ardenne liégeoise, leur prononciation vulgaire devait se rencontrer dans les noms masculins (resp. w. *-ēūs*, *-ēû*) : dans le sous-bassin même de l'Amblève, le nom *Roanneuse* (w. *è lu rwèneûse*) d'un petit massif forestier de La Gleize, dérivé de *Roanne* parallèlement à *Roannay* (w. *rwènê*), un autre de ses affluents (1439 «*dela roynea*»; 1440 «*sour ruwanea*»; 1472 *Rewannez*, etc.)<sup>(32)</sup>, témoigne d'un emploi dialectal du suffixe sensiblement plus étendu qu'en français; et la *Doneuse*, à Saint-Hubert (8° ci-dessus), achève de montrer que le type *-ōsus*, *-ōsa* a coexisté en Ardenne avec *-ētum* dans les mêmes emplois, l'un et l'autre étant, à ce qu'il semble, destinés à «étoffer» des noms atteints par l'usure, comme le français a renforcé par *abeille* l'*è(f)* < *ape(m)* menacé de disparition : qui sait ce qu'était devenu *\*Dol-on-* aux temps mérovingiens, dans une prononciation germanisante qu'il faut envisager en l'occurrence, et où l'accent se portait sur *dol-* ? C'est, en tout cas, à la faveur de cette

<sup>(29)</sup> Voir H. PEDERSEN, *Vergl. Gramm. der kelt. Sprachen*, II (Göttingen, 1913), §399, pp. 56-57. Cf. P.-Y. LAMBERT, H. P., *La langue gauloise*.<sup>2</sup> (Paris, 2003), p. 29.

<sup>(30)</sup> N. A. F(AUCHAMPS), *Hautes-Fagnes*, 20 (1954), pp. 180 sv.

<sup>(31)</sup> A. LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, I (réimpr. 1978), p. 165.

<sup>(32)</sup> REMACLE, *T. de La Gleize*, p. 119.

«indifférenciation» des suffixes qu'il convient de juger la formation, de prime abord surprenante, d'un hydronyme comme *Dulnosus*. Ce même \**dol-on-*, proprement «ruisseau sinueux (ou au vallon encaissé)», avait pu devenir un appellatif régional pour «ruisseau», comme le sont aujourd'hui *rouwâ* en Hesbaye, *seif* dans l'Eifel, *gave* dans les Pyrénées. De là sa particulière concentration géographique.

Quant au parallélisme avec le *Dolonosus* des Vosges lorraines, qui va jusqu'au détail, il n'est peut-être pas fortuit, compte tenu de la coïncidence, relevée ci-dessus, des dates et de la teneur des actes concernés.

## 2. La Lue ou l'Alu(e) de Dochamps et l'U d'Amberloup

Cette petite rivière discrète, qui alimentait il y a peu l'un des derniers moulins hydrauliques en activité de notre Luxembourg, est un affluent gauche de l'Aisne à Dochamps, au lieu-dit «Forge-à-l'Aplé», né peu en contrebas du plateau des Tailles (id.). Comme il arrive souvent aux cours d'eau de faible importance, son nom a été sujet à des déformations. Sur place, en effet, elle est signalée comme *la Lue*, seule forme usitée aujourd'hui par ses riverains, et qu'enregistrent cartes et guides usuels<sup>(33)</sup>; elle rappellerait les *Loue* de France — dont la plus connue, franc-comtoise, appartient au bassin du Doubs<sup>(34)</sup> —, n'était le fait que *u* (qui suppose lat. *ū*) et *ou* sont comme on sait incompatibles. Le sens comme le vocalisme s'accordent également pour exclure le type *alodium* «alleu», à la base des *Lalou(x)* du Brabant wallon, du Hainaut, etc. Haust ne l'a pas fait figurer dans son *Enquête* parue en 1940-1941, et le cours d'eau est resté ignoré des *Origines* d'A. Carnoy en 1948. D'ailleurs, d'autres auteurs parlent d'un *ruisseau de l'Alu*, ce qui engage dans une voie tout autre.

<sup>(33)</sup> P. ex. *L'Ardenne*<sup>2</sup> de J. D'ARDENNE, II (1900), p. 280; L. HOCHSTEYN, *Monographie des cours d'eau*, etc. (Bruxelles, 1908), s. v.

<sup>(34)</sup> Voir A. DAUZAT et succ., *Dict. étym. des noms de rivières*, etc.<sup>2</sup> (Paris, 1978), s. ce nom, auquel les auteurs rattachent aussi *Loing*, *Louette*, etc., dont le rad. est toujours *Lo-*, *Lou-*, jamais *Lu-*.

Un article de Michel Tamine paraît bien devoir livrer la clef du problème<sup>(35)</sup>. Étudiant quelques toponymes mal élucidés du département des Ardennes, notre collègue français a mis en évidence un élément *Alu(t)*, *Lu(t)* qui, on le voit, répond à l'une des graphies du nom de notre ruisseau : ainsi le *Mont-d'Alut*, l.-d. de Lépron-les-Vallées près de Signy-l'Abbaye; *Montlu* à Machault; le *bois de Devant Lut* à Bosséval, dont on rapprochera pour la construction notre *Devantave* à Marcourt (Lx, Ma), où l'élément *-tave* est un hydronyme (cf. l'anc. *Tabula* de Saint-Hubert, etc.). L'expression elliptique *la Lue* a un pendant exact dans le *Gandlu*, ruisseau à Liart près de Rumigny (id.), dans la haute vallée de l'Aube. On notera qu'à une exception près, ces locutions toponymiques se rencontrent précisément au nord du sillon de l'Aube, c'est-à-dire dans la portion aujourd'hui encore la plus boisée du département, aux confins du Porcien à l'Ouest, de l'Argonne à l'Est; seul Machault, dans la partie champenoise de l'arr. de Vouziers, est au cœur d'un terroir largement déboisé, où ne subsistent plus que des lambeaux, disposés en arc de cercle, d'une ancienne forêt; mais ce cas est fréquent, on le sait, et la suite de cette note en montrera d'autres exemples.

Ces circonstances géographiques ont autorisé M. Tamine à proposer un étymon *lūcu(m)*, *ad lūcum*, qui se serait conservé dialectalement sous la forme *\*lu*, *alu* «à la forêt (ou, inversement, à la clairière)». Sans doute, lat. *lūcus* ne s'est conservé, en tant qu'appellatif, qu'à la périphérie du domaine roman (Corse, Sardaigne, Asturies e. a.; voir *REW*, 5152); mais, chose intéressante pour notre propos, *luz* été relevé dans un texte champenois des env. de 1290-1340 (v. *FEW*, 5 [1950], 441 g). La toponymie de la France en garde quelques souvenirs, déjà rassemblés par Aug. Longnon; celui-ci rappelle que, dès l'époque romaine, telle station routière figurait déjà sous le nom de *Lucus* dans l'*Itinéraire Antonin*, comme Luc-en-Diois (Drôme)<sup>(36)</sup>. Dans l'Aisne, département limitrophe des Ardennes, on peut signaler à sa suite p. ex. *Gandelu* (arr. de Château-Thierry; 1198 *Wandeluz*

<sup>(35)</sup> *NRO*, 9-10 (1987), p. 9 sv.

<sup>(36)</sup> Cf. aussi le *Lucus* non identifié du N. de la France (Ponthieu ?), cité dans les *Miracula s. Wandregisili* (IX<sup>e</sup> s., cop. X<sup>e</sup> s.) : voir le *Topon. Woordenboek* de GYSSELING (1960), s. v.

« bois de *Wando* »), proche de la ceinture de forêts qui entourait jadis l'Île-de-France, et qui fait pendant au *Gandlu* ardennais cité par M. Tamine, — et *Grandlup* (arr. de Laon), dans un espace aujourd'hui amplement déboisé mais dont la dénomination administrative « Grandlup-et-Fay » (lat. *fāgus*) et la forme de 1115 *Grandem lucum* disent assez les origines forestières<sup>(37)</sup>. En revanche, le récent volume d'*Indices* du *FEW* de von Wartburg ne fait pas mention (I, 2003) d'*alu* avec ce sens.

Hors de l'Ardenne, la Région wallonne offre peu de représentants assurés de *lūcus*. Le plus connu est le (Bois-du-) *Luc* hainuyer (Houdeng-Aimeries; arr. de Soignies), qui offre une forme re-latinisée à date récente, mais dont le nom médiéval *Lu* est qualifié de *silua* (1155)<sup>(38)</sup>. On cite encore, parmi les forêts de l'Entre-Sambre-et-Meuse, le *Luk* près de Flavion (Namur), dans un document du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>(39)</sup>.

Mais il se trouve qu'*Alu* a été le nom d'une ferme, aujourd'hui résidence, et mentionnée sur les cartes récentes comme « ferme du comte de Limbourg »; le domaine semble partagé entre les anciennes communes de Samrée (La Roche-en-Ardenne) et de Dochamps (Manhay). Une enquête sur place révèle que l'une au moins des sources de la Lue se trouve à proximité : ce que fait apparaître la carte IGN au 50.000<sup>e</sup>, sans toutefois mentionner le nom d'*Alu*. C'est la position de ce domaine adossé à la forêt de Dochamps-Odeigne, accessible depuis l'important chemin de La Roche à Vielsalm (actuelle N 89), qui justifie la dénomination « au bois » dans une région par ailleurs très amplement boisée. Et l'on conçoit que cette expression ait servi à dénommer un ruisseau passant à proximité d'un lieu d'accès à une forêt; ainsi aussi pour le *Gandlu* de Rumigny. Le cas est analogue à celui de la *Statte* des env. de Sart-lez-Spa, étudié ici-même en 2007 (*BTD*, 79, pp. 147-149), à celui du *Wayai* de Spa même, et de bien

<sup>(37)</sup> *Les noms de lieu de la France*, éd. P. MARICHAL et L. MIROT (réimpr. Paris, 1979), §§688-69, pp. 167-168. Cf. DAUZAT et ROSTAING, *Dict. des n. de lieux de France*<sup>2</sup> (1978), s. *Gandelu*, *Grandlup* et *Luc*.

<sup>(38)</sup> GYSSELING, *TW*, sous *Luc*, II, p. 639. — A. VINCENT, *Que signifient nos noms de lieux?* (Coll. Nat.; Bruxelles, 1947), §13, p. 14, situait un toponyme identique près de Baudour.

<sup>(39)</sup> VINCENT, *ouvr. cité* (n. préc.), *ibidem*.

d'autres qui tirent leur nom d'un endroit caractéristique de leur parcours.

Les considérations qui précèdent donnent peut-être le moyen de résoudre l'énigme de *l'eau de l'U*, expression donnée par le monumental ouvrage de Tandel comme ayant désigné de son temps (entre 1875 et 1890), dans la région proche d'Amberloup, le cours inférieur du Laval, petit affluent droit de l'Ourthe occidentale<sup>(40)</sup> : ceci, malheureusement sans références archivistique ou cartographique d'aucune sorte ; l'indication est simplement reproduite chez De Seyn, sans doute d'après Tandel. La documentation relativement ancienne à laquelle j'ai eu accès, comme le *Guide* détaillé de Jean d'Ardenne (Léon Dommartin ; vers 1900), ou encore le riche répertoire de L. Hochsteyn (1908), est muette sur ce nom, sans doute tombé en désuétude depuis plus d'un siècle<sup>(41)</sup>. Sans qu'on puisse faire fond dans le détail sur les collaborateurs de Tandel, on accordera qu'une dénomination aussi insolite n'a pas été inventée : tout au plus pourrait-il s'agir de l'adaptation française, pour ainsi dire livresque, d'une locution wallonne.

D'autre part, le nom de *Laval*, sans être ancien, n'est pas non plus aussi récent qu'il n'y paraît : témoin le hameau de *Lavaselle* (Sibret) ; et on a donné ici-même des raisons d'identifier le Laval à l'*Ambra* de la Chronique de Saint-Hubert<sup>(42)</sup>. Mais, si l'on admet que l'expression *eau de l'U* représente le dernier avatar, transféré à cette portion de la rivière, d'un nom de lieu-dit du type \*à l'a lu, c'est-à-dire \**êve d'l'alu* « normalisé » en *Eau de l'U*, il ne saurait y avoir eu concurrence entre cette dénomination peu ancienne et le nom d'*Ambra* qui se serait appliqué à l'ensemble du cours. Il est permis de croire que l'expression *a lu* se référerait à la lisière de la zone largement défrichée, traversée jusqu'à Fosset par le Laval, et les étendues boisées des environs de Sprimont, prolongement Nord-Est de la grande forêt de Freyr.

Si, comme on vient de le voir, *lu* a laissé quelques traces un peu partout en terre gallo-romane, l'expression composée à *lu*, pratiquement confinée à la région ardennaise, fait figure

<sup>(40)</sup> E. TANDEL (dir.), *Les communes luxembourgeoises*, IV (1891 ; réimpr. 1980), p. 132.

<sup>(41)</sup> HOCHSTEYN, *ouv. cité* (n. 33), sous *Laval*.

<sup>(42)</sup> LOICQ, *BTD*, 79 (2007), pp. 140-141.

d'archaïsme marginal au même titre que bien d'autres comme *aplé, heid, ster*, etc.

### 3. Les ruisseaux de *Targnon* (w. *Târgnon*)

*Targnon*, en w. *târgnon, târgnon*, est le nom de plusieurs lieux-dits ou hydronymes de la région liégeoise<sup>(43)</sup>. Ont une fonction hydronymique :

1° w. à *târgnon*, dépendance de Stoumont (Lg, Ve), à l'embouchure d'un petit affl. droit de l'Amblève, le *ru d'târgnon* ou plus fréquemment *lu tch'hanru, lu dj'hanru* [« ruisseau de Je(h)an »]; il est cité avec le *Dulnosus* dans les actes du IX<sup>e</sup> siècle relatifs aux confins méridionaux de la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy (« inter duos riuulos *Tailernion* et *Dulnosum* » (voir plus haut); en outre : XIII<sup>e</sup> s. *Thargon*, 1506 « les champs de *Targnon* »;

2° w. *lu ru d'târgnon*, ruisseau à Francorchamps (Lg, Ve), tributaire de l'Amblève par l'Eau-Rouge : 1611 *ruy de targnon*;

3° ruisseau à Theux (id.), affl. g. du Wayai à Spixhe (Theux) [id.]<sup>(44)</sup>.

Les mentions les plus anciennes citent le nom sans déterminé, comme un hydronyme traditionnel : *riuulos Tailernion et Dulnosum*; et, si l'on ne disposait que de cette forme, on hésiterait à prendre la finale pour une très ancienne attestation du suffixe *-on-* (fr. *-on*) évoqué ci-dessus à propos du *-n-* de *Dulnosus* : on attendrait en bon latin *\*Talernionem*<sup>(45)</sup>; mais les formes plus

<sup>(43)</sup> Détail chez HALKIN -ROLAND *Recueil des ch. de St.-Malmedy*, I, p. 74, n. 1; L. REMACLE, *BTD*, 47 (1973), pp. 151-152

<sup>(44)</sup> L. REMACLE, « T. de Stoumont », *BTD*, 47 (1973), pp. 151-152; « Top. de Francorchamps », 51 (1977), pp. 117-118.

<sup>(45)</sup> La graphie *Tail-* des manuscrits, devant la voyelle prépalatale *e* (au lieu de *Tal-*), fait penser à ce qu'en grammaire irlandaise on nomme un *glide*, anticipation notée par *i* de la prononciation mouillée d'une consonne placée (même dans le passé) dans cette position : ainsi en viril. *fáith* « devin » (< *\*wāiti-*, cf. lat. *uātis*), en irl. mod. *coimisiún* « commission » : usage en grande partie responsable de la complication de l'orthographe irlandaise contemporaine. Le seul cas de mouillure possible que je connaisse en gaulois tardif concerne le nom des *Redones* d'Armorique (cf. auj. *Rennes*, Ille-et-Vilaine), parfois noté *Riedones* dans les inscriptions gallo-romaines. A-t-on affaire ici à un trait dialectal de ce genre ? mais, au IX<sup>e</sup> s., on pensera plutôt à une prononciation germanisante (déjà évoquée ci-dessus à propos de *Dulnosus*), comportant une amorce d'*Umlaut*.

récentes, et surtout la tradition dialectale, ne connaissent partout que *-on-*. C'est ce suffixe qui confère au nom son statut d'hydronyme, comme celui qu'on devine dans *Dulnosus*.

Car, ici encore, il paraît bien s'agir d'un type de paysage ou de terrain transféré aux cours d'eau qui le traversent. L'adjectif anc. w. *târgneus*, *târneus* paraît avoir signifié « terreux » ou « bordé de talus » (xvi<sup>e</sup> s. *targneuse voye*). Il rappelle les noms dialectaux ou toponymes en *tal-* répandus dans les pays alpins, la Sardaigne et la péninsule ibérique, et qui paraissent appartenir au substrat pré-indo-européen, passé en celtique sur le continent. Les plus proches par leur formation du type wallon sont le toponyme *Tallard* (F, Hautes-Alpes; 739 *Talarno-*, attiré ensuite par le suff. *-ard*) et l'hydronyme ancien *Talaverna* (xi<sup>e</sup> s.), *Talverna* (1279), auj. *Talfer/Talvera* trib. de l'Adige (r. dr.)<sup>(46)</sup>, noms où l'on relève une concordance curieuse de formation avec l'hydronyme ardennais. La même « base » se retrouve diversement suffixée : dans les dialectes (p. ex. poitevin *taumuche* « motte de terre, taupinière », fr.-prov. *teumon*, *tomon* « butte de terre », et jusqu'en Lorraine dans *touvure* « portion de terre soulevée par les taupes, etc. » (à Brillon [Meuse]), — et en toponymie (*Talava* près de Nuoro en Sardaigne), spécialement en oronymie (l'Aiguille de *Talèfre* dans le massif du Mont-Blanc, la Garde de *Tallobre* en Haute-Loire, le plateau de *Taladisse* en Lozère, le mont *Talaros* en Épire, etc.)<sup>(47)</sup>.

Cette « base », que les spécialistes appellent *\*tala-*, ne doit pas être confondue avec deux séries de mots celtiques, y compris gaulois, avec lesquelles elle a pu se croiser pour certains emplois : 1<sup>o</sup> les dérivés de la rac. i.-e. *\*tel(ə)-* (proto-i.-e. *\*telh2-*) qui a fourni des noms pour « surface plate, terre » : virl. *talam* (gén. *talman*), lat. *tellūs* f. (gén. *-ūris*), skr. *talam* nt. (gén. sg. *talasya*), etc.<sup>(48)</sup>; il s'agit ici de la terre en tant que sol, surface plane ou

<sup>(46)</sup> P. ANREITER, *Festschrift W. Meid* (Budapest, 1999), p. 24, n. 1 (également pour d'autres ex. du suff. en *-rn-* [*arn-*, *ern-*, etc.] à valeur toponymique).

<sup>(47)</sup> Voir le détail chez L.-F. FLUTRE, *Rech. sur ... la top. de la Lozère* (1957), 257-258 (bibl.); C. BATTISTI, *Sostrati e parastrati nell'Italia preist.* (Florence, 1959), p. 36; DAUZAT et succ., *NRM*, s. *Taleffre*, p. 218. — Par malheur, il semble qu'on ne dispose pas d'attestations anciennes pour ces noms.

<sup>(48)</sup> POKORNY, *I EW*, pp. 1061-1062; VENDRYES et succ., *Lex. étym. de l'irl. ancien*, T (1978), pp. 22-23; X. DELAMARRE, *DLG*, s. *talū-*, *talamon-*, pp. 288-289.

supposée telle; des toponymes prégermaniques du Tyrol de type *Telf(e)s* (médiév. *Telues*, *Telue* < \**tel(ə)-wā*) cités par P. Anreiter sont des endroits de plaines, de fonds ou de terrasses de vallées, non des sites de hauteur<sup>(49)</sup>; — 2° la famille de viril. *taul*, *tul* «bosse, protubérance, front du visage», gall. *twlch* «bosse, monticule» qui relève de \**twel-* «enfler», gr. *tūlē* «bosse», etc.<sup>(50)</sup> Malgré J. Jud, qui le tenait pour celtique<sup>(51)</sup>, le mot hispano-latin *talutium* «tertre ou rocher aurifère» est équivoque : celtibère (1°, 2° ?) ou ibérique ? s'ils en sont issus, le fr. et le prov. *talus* montreraient du moins que ce terme du latin technique s'est acclimaté en Gaule; mais il y fait figure de mot d'emprunt, n'ayant guère fait souche; *Tailernio-*, à restituer sans doute \**tal-ern-io-* n'en est en tout cas pas dérivé. Quelle que soit sa relation étymologique lointaine avec *talutium*, notre petit groupe des *târgnon*, *târgnon* est, avec celui des *dôneû*, à ranger au nombre des survivances lexicales relatives à la configuration des sols ou à la nature sauvage que l'Ardenne a conservés, et où \**tal-* a pu désigner des sites accidentés, montueux (cf. *BTD*, 68 [1996], pp. 240-243).

Jean LOICQ

<sup>(49)</sup> ANREITER, art. cité (n. 45, p. 25).

<sup>(50)</sup> VENDRYES et succ., *LEIA*, T, p. 182.

<sup>(51)</sup> J. JUD, *Romania*, 47 (1921), p. 485. Cf. MEYER-LÜBKE, *REW*, 8545 b.